
La nature et les formes du lien social à partir de l'analyse de Durkheim.

→ La problématique

L'étude de la nature et des formes du lien social s'inscrit chez Durkheim dans une volonté de comprendre l'évolution des sociétés.

Une question hante en effet Durkheim, celle de la cohésion d'une société dans un monde où progresse l'individualisme. Comment des individus tous différents peuvent-ils constituer une société, alors que pour les économistes, ils sont divisés par la concurrence et par la recherche égoïste du plaisir, tandis que les psychologues se les représentent mus par des pulsions individuelles ? En définitive, quelle est l'origine du lien social ?

La réponse à cette question doit amener le sociologue à trouver « les règles morales » qui créent entre les individus une relation qui dépasse leur ego (= qui dépasse leur propre intérêt) et tissent entre eux des liens qui « les attachent les uns aux autres ».

Comment éviter le désordre, et créer la cohésion dans une société ? Durkheim insiste sur la règle, le droit et la morale, qui s'imposent aux individus pour les intégrer et les rendre conformes à des buts qui les dépassent mais qui contribuent à ce que la société fonctionne comme un tout organisé et cohérent. *« Le droit, et la morale, c'est l'ensemble des liens qui nous attachent les uns aux autres et à la société, qui font de la masse des individus un agrégat et un tout cohérent. »*

Pour Durkheim, ce « tout », cet « ensemble », la « société » est autre chose que la somme des individualités. À la « main invisible » d'Adam Smith et au cadre de la concurrence qui règle l'économie, Durkheim oppose la solidarité fondée sur des buts communs qui permettent aux individus de trouver dans le groupe et la vie collective un réel plaisir, une source de satisfaction qui ne se résume pas à la consommation de biens, mais crée des relations et tisse des liens.

Le rôle de la morale comme ciment de la société est ici essentiel, et Durkheim en donne une définition simple: « est moral, ce qui est source de solidarité, tout ce qui force l'homme à régler ses mouvements sur autre chose que les impulsions de son égoïsme », c'est un système de droits et de devoirs qui lient les individus d'une manière durable. Autrement dit tout ce qui fait de l'homme un « être social » et non un simple être pensant isolé, ou un homo œconomicus qui cherche à maximiser ses plaisirs tout en minimisant ses peines !

→ L'auteur : Emile Durkheim (1858-1917)

Voir la biographie du sociologue dans le dossier documentaire.

→ L'évolution du lien social et des formes d'intégration...

Durkheim va tenter de démontrer que la division du travail est nécessaire à l'existence des sociétés. Il va chercher à décrire les caractéristiques de la solidarité sociale tout au long de l'évolution des sociétés. Pour ce faire, il porte son attention sur deux éléments :

- *L'évolution de l'ordre social, c'est à dire la place des individus dans le fonctionnement de la société ;*
- *L'évolution de l'ordre moral, c'est à dire ce qui fait que les individus sont « attachés » les uns aux autres. De ce point de vue, l'observation de l'évolution du système de règles juridiques ou du droit va constituer un outil d'interprétation précieux.*

Durkheim procède à l'analyse approfondie des sociétés qu'il va classer en deux grandes catégories :

- Les sociétés inférieures ou traditionnelles ou primitives ;
- Les sociétés les plus élevées ou complexes ou modernes.

Chacun de ces deux types de société se caractérise par une forme de solidarité différente : la **solidarité mécanique** et la **solidarité organique**.

A) La logique des sociétés primitives

1) L'influence des croyances et de la tradition

L'organisation de la vie du groupe repose essentiellement sur le culte des ancêtres, sur le poids d'un passé commun. Les traditions, les coutumes, les rites, les habitudes héritées structurent et organisent la vie de ces sociétés.

Ainsi, les traditions et les coutumes s'imposent de manière immuable et garantissent l'équilibre social. Elles assurent la reproduction de ce qui a toujours été et permettent à ces sociétés de se maintenir en refusant toute possibilité de changement.

Les normes et les règles dictent l'attitude à adopter en groupe et laissent peu de place à la fantaisie ou à l'innovation individuelle. L'individu qui tentera de les transgresser ou de s'en écarter sera puni violemment car il met en péril l'équilibre du groupe et par là-même l'ordre social. **Le droit est donc répressif afin de sauvegarder intacts les traditions et les valeurs.**

Le non-respect des règles est associé à un crime et entraîne une rupture du lien social.

La force des sentiments collectifs explique la force de la réaction collective en cas de délit, c'est à dire de violation de la norme. On peut aller jusqu'à parler de réaction passionnelle.

Les sanctions y sont donc très sévères et visent surtout à maintenir en l'état une société qui a toujours existé ainsi.

2) Le mode d'intégration social ou comment l'individu peut participer à la société...

L'individu intègre les idéaux et les codes de sa société par l'influence de la **conscience commune**. Elle représente l'ensemble des croyances et des sentiments communs à la moyenne des membres d'une même société.

Cette conscience collective qui joue le rôle d'une âme pour le groupe, génère de la solidarité sociale, du lien social. Elle a deux fonctions importantes :

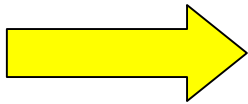
- Elle assure l'intégration de chaque individu à la société ;
- Elle garantit la stabilité de la société en exerçant un contrôle social permanent (= elle veille au bon respect des normes et des valeurs).

Dans ce cadre, l'individu est littéralement absorbé par le groupe. Aucun droit personnel et individuel qui lui permettrait de se démarquer du groupe n'est reconnu. En définitive, la société permet à l'individu d'exister car il n'est rien sans elle. Ainsi, les ressemblances entre chaque individu créent du lien et les rattachent au groupe.

Pour qualifier cette solidarité reposant sur les similitudes et les ressemblances entre les individus qui composent une société, Durkheim parle de SOLIDARITE MECANIQUE.

3) Les effets de la solidarité mécanique...

Cette forme de solidarité permet la stabilité sociale : les sociétés se reproduisant à l'identique. Elle impose à tous des pratiques identiques et incontestées. Ainsi, l'individu s'efface, se fond dans le groupe. Pour citer Durkheim : « L'individu ne s'appartient pas, c'est littéralement une chose dont dispose la société ».



SOLIDARITE MECANIQUE

Dans ce cadre, les individus se rassemblent et partagent les mêmes sentiments, d'où leur faculté à s'unir et à coopérer.

Avec le développement de la division du travail, ces sociétés primitives vont progressivement disparaître et laisser la place à des sociétés plus complexes qui se généralisent rapidement en Europe et ont pour caractéristiques principales d'accorder à l'individu une place prépondérante et d'être toujours en évolution.

B) La dynamique des sociétés modernes

1) La société, l'individu et la division du travail...

La division du travail telle que l'entend Durkheim n'est pas celle des économistes. Alors qu'Adam Smith y voit un moyen d'accroître la productivité et les richesses produites, **E. Durkheim la conçoit comme un phénomène social qui repose sur le partage des fonctions jusque-là communes à tous les individus et qui va générer du lien social.**

En impliquant une diversification des activités et en spécialisant les individus, elle favorise, de ce fait, l'échange des compétences et les relations d'interdépendance. L'individu se révèle tout en étant lié aux autres car seul, il ne peut survivre !

Cette spécialisation reconnue par Durkheim va surtout permettre aux individus de vivre en harmonie parce qu'elle crée entre eux un lien incontournable : la complémentarité !

Au fur et à mesure que la division du travail progresse, la conscience collective s'affaiblit. L'individu, plus rationnel, interprète, agit, réagit et devient réticent à s'effacer devant un ensemble de croyances et de pratiques jusque-là indiscutables. **On assiste ainsi, à l'émergence de l'individualisme ou encore d'une forte conscience individuelle, c'est à dire une situation dans laquelle l'individu s'affirme et prend de la distance par rapport à la société ou au groupe auquel il appartient.**

2) Les modes d'intégration sociale

Les sociétés modernes sont des sociétés à structure organisée. Dans ce contexte, l'ordre social est garanti par un **droit restitutif ou coopératif** qui vise à remettre en l'état initial l'organisation qui a été provisoirement perturbée par un délit. Ainsi, chaque individu ayant un rôle à jouer important pour la société ne peut être châtié ou expié lorsqu'il s'est éloigné de la norme. Il subira seulement une sanction qui permette d'obtenir réparation pour le désordre occasionné !

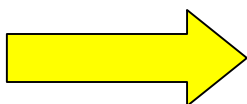
Pour qualifier cette forme de solidarité reposant sur la division du travail et la spécialisation des activités individuelles, Durkheim parle de SOLIDARITE ORGANIQUE.

3) Les effets de la solidarité organique...

La division du travail devient le nouveau ciment social des sociétés modernes.

Dans le cadre de la division du travail chacun occupe une place qui est déterminée par la fonction qu'il remplit et qui contribue à l'équilibre de tout l'ensemble. Pour citer Durkheim : « ... *chacun dépend d'autant plus étroitement de la société que le travail est plus divisé, et... l'activité de chacun est d'autant plus personnelle qu'elle est spécialisée* ».

Lorsque les relations entre les différentes fonctions sociales sont organisées de manière harmonieuse : l'ordre social est garanti !



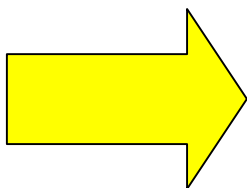
SOLIDARITE ORGANIQUE

Dans ce cadre, les individus se complètent parce qu'ils sont différents, d'où leurs nécessaires liens d'interdépendance.

A) Les principales causes de la division du travail social

1) Les causes sociales

- **La densité matérielle** : dans l'évolution des sociétés européennes, on assiste à un double phénomène d'augmentation de la population et de concentration des populations sur des zones de plus en plus exiguës. Ainsi, l'industrialisation se traduit par un exode rural important, ensuite, l'urbanisation et son extension encouragent cette densité matérielle et enfin, cette concentration et cette urbanisation favorisent et amplifient les échanges sociaux.
- **La densité morale** : elle se traduit par des contacts et des échanges entre les individus non seulement plus nombreux mais également plus denses et plus intenses.



IMPORTANT

Plus les individus qui doivent vivre ensemble sont nombreux, plus la lutte pour la vie est intense : la différenciation sociale qui résulte de la division du travail est une solution pacifique à cette lutte, puisque des individus différents, ayant des rôles et des fonctions distincts deviennent complémentaires au lieu d'être concurrents.

2) Les causes liées à l'individu...

L'évolution des densités matérielle ou morale fait apparaître et se multiplier des attitudes individuelles nouvelles qui ne pouvaient exister dans les sociétés à solidarité mécanique en raison du poids de la conscience collective qui neutralisait toute forme de rivalité entre les membres d'un même clan.

L'hérédité (= la transmission de génération en génération de statuts, de rôles, etc.) et le poids des croyances qui soudaient les individus des sociétés traditionnelles déclinent au profit de l'émancipation de l'individu. Ceci va contribuer au changement social puisque les sociétés ne se reproduisent plus à l'identique.

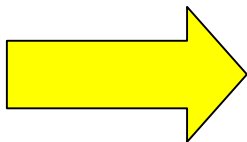
Les tâches ou les fonctions prises en charges par l'individu ne sont donc plus arrêtées de manière définitive mais peuvent changer avec l'évolution de la division du travail. En donnant la possibilité à l'individu de modifier son statut social, c'est à dire la place qu'il occupe dans la société, la division du travail encourage le changement social, et sa propre intensification !

B) Les fonctions sociales de la division du travail social

1) Où peut-on trouver des manifestations de la division sociale du travail ?

A travers de nombreux exemples, Durkheim présente la **dimension sociale de la division du travail** :

- **Le cas des rapports entre amis** : ils reposent sur de la complémentarité, chacun jouant un rôle en affinité avec sa personne (caractère, centres d'intérêt, etc.) et faisant profiter autrui de ses compétences. **La division du travail produit bien ici un effet moral, elle crée de la solidarité entre deux ou plusieurs personnes.**
- **Le cas des rapports de couples** : chaque conjoint assume une fonction qui permet un équilibre relationnel au sein du couple. La division du travail, qui est ici sexuelle, a pour but de créer et de renforcer la solidarité conjugale.



LA DIVISION DU TRAVAIL

La division du travail engendre la cohésion sociale et l'ordre social. Elle crée une harmonie dans les rapports qu'entretiennent les individus les uns par rapports aux autres et ce, quelle que soit le domaine de l'activité sociale observé.

2) Division du travail et lien social

Derrière la notion de lien social se cachent en fait l'ensemble des liens qui unissent entre eux les individus afin de constituer, de former une société.

Ce lien, selon Durkheim, découle surtout de la division du travail qui attribue à chacun un rôle et un statut en coordination avec les autres et avec l'ensemble.

La fonction primordiale de la division du travail devient alors d'intégrer le corps social et d'en assurer l'unité, la cohésion. Elle est la source principale de la solidarité sociale.



Attention, avant l'avènement de la division du travail et des sociétés modernes, le lien social existait déjà mais il reposait uniquement sur la ressemblance, l'identité de situation entre les individus qui composaient la société. La division du travail va introduire progressivement une nouvelle forme de lien social entre les membres de la même société. Elle crée en effet entre les individus une complémentarité « obligée » qui résulte de la spécialisation et de la différenciation des fonctions. Ils sont donc obligés d'être au contact les uns avec les autres et rien ne peut leur permettre de vivre sans être intégrés dans un groupe ou au tout, c'est-à-dire à l'ensemble.

Autrement dit, la solidarité, souvent synonyme de lien social chez Durkheim, devient alors l'ensemble des interdépendances individuelles.

C) Les limites et les risques de la division du travail

La différenciation sociale liée à la division du travail permet la liberté individuelle, la liberté d'agir et de penser des individus est plus grande et chacun adhère de manière plus ou moins forte aux règles qui doivent être respectées afin que la société continue à former un tout unifié et cohérent.

Le problème majeur, dans une société où progresse l'individualisme, est donc de maintenir un minimum de conscience collective pour éviter la désintégration sociale.

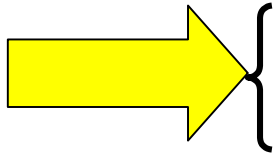
Si Durkheim reste globalement confiant dans les capacités de la division du travail à assurer la cohésion sociale, il constate certains dysfonctionnements. Ainsi, il analyse trois formes anormales de division du travail.

1) Les formes anormales de la division du travail

- Les crises économiques et les faillites en sont la première manifestation. Les rapports entre les individus se dégradent car les fonctions sociales ne sont plus aussi bien imbriquées les unes dans les autres.
- La propagation de la grande industrie accentue l'antagonisme entre le capital et le travail. La division du travail subie par les ouvriers entraîne de nombreux mécontentements toujours plus violents, qui débouchent sur des affrontements entre patrons et ouvriers. Dans ce contexte, l'équilibre de la société est perturbé.
- On assiste également à un émiettement de l'univers intellectuel qui se divisent en de nombreuses spécialités qui se veulent toutes aussi fondamentales les unes qu'les autres et contribuent ainsi à la fragilisation de science.

Ces trois formes illustrent ce que Durkheim appelle l'état d'**anomie**. C'est un **état anormal de la division du travail qui va se traduire par un affaiblissement du lien social**. L'anomie traduit une situation dans laquelle les règles qui permettent à l'ensemble des individus de vivre en harmonie au sein de la société disparaissent ou deviennent inefficaces pour organiser leurs rapports.

Avec le dérèglement de l'activité sociale et l'affaiblissement des normes sociales, **les désirs individuels ne sont plus « limités », « bornés » ; des conflits entre individus d'un même groupe peuvent éclater**.



En effet, lorsque la société subit des transformations rapides, ces dernières suscitent des attentes, des désirs de la part des individus. Or, les normes et les valeurs présentes dans la société sont incapables de les canaliser ou de les contrôler. Les individus perdent alors un certain nombre de repères. Dans sa forme extrême, l'anomie que l'on qualifie également de « mal de l'infini » peut déboucher sur le suicide anomique.

2) La division du travail contrainte

Si l'anomie se traduit par l'absence ou la désintégration des normes, la division du travail peut être, à l'inverse, trop réglementée, trop rigide et conduire à des conflits entre groupes sociaux. Ce mécontentement des individus va provenir du fait qu'ils jugent injuste la position sociale qu'ils occupent dans le cadre de la division du travail et qu'ils constatent qu'ils n'ont pas la possibilité d'en changer car il y aurait des inégalités d'accès dans l'accès aux fonctions sociales.

3) Une autre forme anormale de la division du travail

Cette dernière se développe lorsque dans la société, le travail attribué à chacun n'est pas suffisant. Les contacts entre les individus perdent de leur intensité et de leur régularité. Cela réduit les interdépendances entre les individus et provoque des problèmes de coordination entre les fonctions sociales. Cette situation peut conduire à un affaiblissement du lien social et de la solidarité.

D) L'Etat républicain : le garant d'une « bonne » division du travail

Pour Durkheim, l'Etat républicain, animé d'un souci de justice, doit veiller à assurer la cohérence des intérêts individuels afin de maintenir la cohésion sociale. Il doit rappeler à tout moment que l'intérêt général prime sur l'intérêt particulier même si les individus jouissent d'une relative liberté.

Durkheim, par son analyse, nous a montré que la cohésion sociale, c'est à dire ce qui fait qu'un ensemble d'individus différents forment ensemble une société, passe systématiquement par l'existence de solidarités. Le sociologue voit dans la division du travail l'origine de cette solidarité.

La force de cette approche est qu'elle peut encore aujourd'hui être validée par l'observation du fonctionnement de notre société. En effet, tout individu aujourd'hui, n'évolue t-il pas de façon harmonieuse dans sa société à partir du moment où il contribue au maintien et au renforcement du lien social.

Ce constat nous invite naturellement à nous interroger sur les formes que prend le lien social aujourd'hui.

→ Les prolongements contemporains à l'approche d'Emile Durkheim

Aujourd'hui, la société commence à prendre conscience de la perte de solidarité entre les individus. Les pouvoirs publics, à travers la création de ministères « spécialisés » sont conscients de ce changement ; ainsi, le ministre de l'emploi est aussi celui de la solidarité. Et derrière l'Etat, les médias assurent un relais important à travers la multiplication des reportages sur les exclus et sur l'absence de bien-être dans notre société contemporaine.

Autant de questions et d'incertitudes qui nous amènent à réfléchir de nouveau sur la nature et le fondement du lien social. Il est bon alors de revenir sur l'analyse d'Emile Durkheim qui, à la fin du XIX^e siècle, analysait le passage d'une société à solidarité mécanique à une société à solidarité organique. Les liens communautaires appuyés sur une conscience collective permettaient la cohésion et la solidarité dans les sociétés traditionnelles. La division du travail et l'industrialisation ont libéré l'individu. Les rapports sont désormais marqués par la différenciation et la solidarité est prise en charge par des institutions spécialisées (patronat, syndicats, etc.). Dans ce contexte, Durkheim se méfiait de l'efficacité de ces groupes à assurer le lien social et prévoyait de nombreux cas de dysfonctionnement.

Se référer à Durkheim, c'est aussi nous permettre de mieux comprendre les transformations sociales, c'est réfléchir, après avoir assisté au passage d'une société traditionnelle ou féodale à une société moderne ou industrielle, à l'apparition éventuelle d'une nouvelle société. Qu'elle soit postmoderne, comme le disent certains voire post-industrielle, n'a que peu d'intérêt. Ce qui importe, c'est d'en saisir tous les aspects, toutes les potentialités mais aussi, toutes les limites, pour garantir à l'individu une meilleure intégration sociale.

A) L'affaiblissement du lien social

1) Individu – travail – intégration sociale : des liens incontournables

C'est à Adam Smith, et à l'ensemble des classiques que l'on doit le formidable engouement pour le travail. Tout au long du XVIII^e siècle, la théorie économique se focalise sur le moyen de d'obtenir de la richesse matérielle ; ce moyen est le travail !

L'échange marchand qui s'impose doit permettre le lien social. Le travail devient le nouveau rapport social. Progressivement, tout va tourner autour de la production et de la recherche de la richesse matérielle. Dès lors, on ne discute plus la nature et le fondement du travail, on s'interroge simplement sur les inégalités qui peuvent apparaître.

Durkheim ne rejette pas les analyses qui font de l'économie le moteur la société mais il va plus loin en contribuant à faire du travail la source d'une solidarité organique. En revanche, il va simplement mettre en garde contre les dysfonctionnements possibles de cette nouvelle société. Elle peut en effet générer des inégalités et entraîner le sacrifice de certains individus, mais on pourra mettre en place un État-providence, en parfait accord avec la pensée économique, chargé de « réparer » les erreurs du système.

Quoiqu'il en soit, Durkheim affirme que l'économie ne peut être séparée du social, des institutions et de la moralité. Concernant la division du travail, on peut lire « *les services économiques qu'elle peut rendre sont peu de chose à côté de l'effet moral qu'elle produit, et sa véritable fonction est de créer entre deux ou plusieurs personnes un sentiment de solidarité* ». **La solidarité reste liée à l'univers du travail.**

2) L'économie contre le social ??!

En fin de compte, depuis Adam Smith, l'économie s'est attachée à montrer, qu'autour d'individus libres, le lien social se formait à partir du travail et de la production. Mais ce lien est particulier. Si les individus se rencontrent, ils ne sont pas ensembles mais côte à côte, poursuivant leurs seuls intérêts personnels.

De nombreux auteurs ont critiqué cette vision de la société, notamment Hannah Arendt qui dit la chose suivante : « *mettre le travail au centre de la société, justifier le travail comme lien social, c'est défendre une idée éminemment pauvre de celui-ci, c'est refuser que l'ordre politique soit autre que l'ordre économique ou que la simple régulation sociale, c'est oublier que la société a d'autres fins que la production et la richesse et que l'homme à d'autres moyens de s'exprimer que la production ou la consommation* ».

La supériorité de l'économie n'a pas sauvé le lien social. Au contraire, c'est à un relâchement de celui-ci auquel on assiste. Et l'Etat providence ne change rien, il est soumis à l'ordre économique et cherche seulement à réduire les inégalités. La société actuelle laisse

apparaître ses dysfonctionnements, il y a aujourd'hui une crise de l'ensemble des institutions en charge de l'intégration des individus.

B) Echec ou dysfonctionnement des institutions chargées de l'intégration sociale ?!

Le développement de l'individualisme qui a accompagné la société moderne a donc privilégié les valeurs de la liberté et du travail. La forte croissance économique des « Trente Glorieuses » relayée par la montée du salariat et de la protection sociale ont permis une augmentation du niveau de vie pour un grand nombre d'individus. Les inégalités engendrées par le système sont atténuées par le « compromis fordiste » et les institutions comme l'Etat garantissent la cohésion sociale.

Pourtant, depuis les années 1970, on voit apparaître de nombreux dysfonctionnements qui remettent en cause l'efficacité du système. Comme le pressentait Durkheim, la solidarité organique de notre société moderne ne parvient pas à se mettre en place et de nombreuses personnes sont touchées par l'anomie. Une perte de repère et un relâchement du lien social que ne semblent plus pouvoir compenser des institutions affaiblies par la crise.

1) La crise du travail

L'économie a fait du travail le fondement de la société, l'individu se reconnaît à travers son activité professionnelle. Et au cours du XX^e siècle, si l'entreprise est souvent un lieu de conflit, la forte séparation entre patrons et ouvriers permet une réelle intégration. Les ouvriers affichent leur identité grâce aux syndicats qui défendent leurs intérêts. Dans les années 1960, en France, le taux de syndicalisation était d'environ 20%. Jusqu'aux années 1970, le système est performant, il s'appuie sur une forte croissance économique et une protection sociale efficace. Pourtant, certaines difficultés apparaissent déjà. De nombreux jeunes n'aspirent pas à ce type de société et engagent des actions collectives qui remettent en cause une conception trop économique de la société (mouvement de Mai 68... avec ses slogans : « ne pas perdre sa vie à la gagner », « métro – boulot – dodo ! »). Par ailleurs, des sociologues mettent en avant le poids des inégalités et l'exploitation des salariés.

À partir des années 1970, des changements importants affectent l'emploi.

D'abord, on assiste à une importante baisse des emplois industriels qui regroupaient les travailleurs autour d'une forte conscience collective. Désormais la grande majorité des individus se tournent vers les services. C'est la tertiarisation des activités.

Ensuite, le travail change de forme avec l'échec de l'organisation scientifique du travail jugée trop rigide pour répondre aux exigences actuelles du marché et de la demande. La mondialisation de l'économie exige une diversification croissante de la production. On recherche désormais de nouvelles méthodes. Si celles-ci peuvent sembler favorables aux salariés (rotation des postes, enrichissement des tâches, polyvalence...), elles s'appuient sur une plus grande flexibilité. Les emplois précaires succèdent aux contrats à durée indéterminée le salarié est isolé, coupé du système. Comparés à l'ensemble des salariés occupant un poste jugé stable, les effectifs des emplois précaires restent peu élevés. Néanmoins, leur forte augmentation ces dernières années est significative de la volonté des entreprises de faire face à la concurrence internationale. Il reste que ce type d'emploi ne peut en aucun cas permettre une bonne intégration des individus dans le travail. Les salariés en situation de précarité sont soumis à la concurrence du marché du travail et à l'incertitude. Ils vivent la plupart du temps dans une situation d'insécurité qui ne leur permet pas de participer pleinement à l'échange social ne serait-ce qu'au niveau de l'entreprise. Ils ne parviennent pas à se former une identité sociale dans le travail, indispensable à la création durable de liens sociaux.

Enfin, et c'est le point le plus important, ces nouvelles méthodes de travail et cette plus grande flexibilité se sont accompagnées d'une forte augmentation du chômage. Résiduel pendant la période de forte croissance, il est devenu structurel depuis la crise. En 1974, 500 000 personnes étaient touchées par le manque d'emploi, ils étaient 3 millions en 1993, un peu moins aujourd'hui. Et malgré un certain recul depuis deux ans, le taux de chômage en France, reste l'un des plus élevés des pays développés.

Il semble que l'on doive aujourd'hui se résoudre à ce nouveau fonctionnement du marché du

IMPOTANT

travail. Plus grave encore, les individus touchés par le chômage et la précarité ne sont plus seulement, comme durant les « Trente Glorieuses » les oubliés et les inutiles de la croissance, ce sont aussi les anciens « stables » qui étaient autrefois bien intégrés et bien « calés » dans la marche du progrès. Ce sont ceux qui durant de nombreuses décennies ont apporté leur soutien à la croissance et ont permis d'assurer une bonne cohésion sociale. La crise du travail en fait des victimes que la société ne peut ignorer.

2) La crise de l'Etat providence

À la fin du XVIII^e siècle, les économistes classiques anglais vantent les mérites du libéralisme. Mais la régulation naturelle du marché va progressivement être remise en cause, notamment à travers le rapport Villermé qui montre l'étendue de la pauvreté et les mauvaises conditions de travail des ouvriers employés dans l'industrie.

Aussi, Durkheim analyse-t-il une société marquée par l'apparition de nombreuses mesures sociales qui déboucheront sur la création de la Sécurité sociale en 1945.

Il s'agit d'assurances obligatoires qui, accompagnées de l'aide sociale, doivent permettre de protéger les individus contre les risques sociaux (chômage, maladie, etc.). Désormais, l'État entend participer pleinement à la vie économique et sociale. C'est l'avènement de l'Etat providence. Les mesures sociales vont s'accompagner, à travers les politiques keynésiennes, de nombreuses interventions pour « réguler » l'économie.

L'État intervient également dans le domaine du travail, en tant que coordinateur des partenaires sociaux (syndicats et patronat) ou par l'instauration en 1950 d'un salaire minimum (salaire Minimum Interprofessionnel Garanti) qui deviendra le SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance), indexé sur l'évolution des prix et la croissance du salaire moyen, en 1970.

Durkheim, qui voit dans l'État une institution chargée de garantir la cohésion sociale, ne se trompe pas quand il doute de son efficacité dans une société marquée par l'individualisme. **La protection sociale, fondée sur le principe de solidarité, a été conçue pour une période de forte croissance.** Durant les « Trente Glorieuses » elle a parfaitement rempli son rôle, assurant des revenus suffisants et une forte cohésion sociale pour la majorité des individus. Mais aujourd'hui, la faiblesse de la croissance ne permet plus, à un système reposant en grande partie sur la masse salariale, de remplir sa mission.

Aussi, et pour reprendre les termes de Pierre Rosanvallon, on assiste désormais à la crise de l'Etat providence. **Une crise financière, d'efficacité et de légitimité.**

Les individus de la société moderne ont appris à être dépendants d'un État qui leur garantissait la cohésion et leur assurait la constitution de liens sociaux. Si l'Etat ne remplit plus son rôle, l'individu va se sentir isolé, déstructuré, livré à lui-même.

3) Les changements dans la famille

Parmi les institutions traditionnelles qui assuraient la cohésion et le lien social, la famille a connu de nombreuses transformations depuis une trentaine d'années. Pour Durkheim, la famille permet une forte intégration, l'établissement et la consolidation des liens sociaux. La famille doit réduire l'anomie et le suicide. Traditionnellement, la famille était l'instance de socialisation par excellence. L'individu y formait son identité. Jusqu'aux années 1970, elle remplit pleinement son rôle, elle est le lieu, avec le travail, où se nouent les relations sociales.

Ces modèles familiaux vont par la suite être bouleversés. En 1920, on dénombrait 623 000 mariages, en 1998, seulement 282 000. Parallèlement, les divorces ont subi une très forte augmentation passant d'environ 10 000 en 1900 à 119 200 en 1998. En conséquence, on note une recrudescence des personnes seules et des familles monoparentales, sans oublier la progression des familles recomposées !!!.

Notre société semble donc renvoyer une image de la famille individualisée et fragmentée, marquée par une rupture du lien social.

4) **Le système éducatif bouleversé**

Le système éducatif a lui aussi connu de nombreux bouleversements. L'école républicaine était fondée sur la citoyenneté, elle était un lieu d'intégration à part entière, une institution de socialisation. Même si l'école reproduisait ses élites, elle permettait à terme une bonne cohésion sociale. La poussée individualiste de la société moderne va transformer l'école. Ainsi, la démocratisation a permis au plus grand nombre d'accéder au savoir, elle a fait entrer les différences sociales à l'école mais elle a aussi isolé l'individu.

Aujourd'hui, l'élève doit construire seul son projet et répondre de ses résultats. Or, s'il travaille sans réussir, il est seul face à son échec. Isolement et rupture du lien social marque ainsi l'institution scolaire aujourd'hui.

5) **La place de la religion**

Afin que s'exprime pleinement la conscience collective, Durkheim fait appel à une autre institution, l'Église, qui permet de soumettre la conscience individuelle. Néanmoins, comme beaucoup d'autres sociologues, il observe le déclin de la religion au profit d'une conception scientifique du monde. Dès lors, l'individu se libère de la contrainte collective imposée par l'Église ; il ne va plus y puiser que les quelques éléments nécessaires au sens qu'il entend donner à sa vie. Une plus grande liberté de choix est offerte, mais pour certains, c'est une liberté trop grande qui les laisse sans attache.

B) De nouvelles formes de solidarité

Contrairement à ce que pensait Durkheim, la solidarité mécanique n'a pas totalement disparu de nos sociétés modernes comme en témoigne encore la persistance des mouvements nationalistes à travers le monde. Plus largement, le « poids » d'une trop grande liberté a poussé les individus à rechercher de nouvelles formes de solidarité. Aujourd'hui, l'individu a tendance à s'organiser de nouveau en groupe soudé par une conscience collective forte.

1) **Les nouveaux mouvements sociaux**

Mouvements féministes, mouvements écologistes, etc. se construisent autour d'une communauté d'intérêt et de point de vue.

2) **La montée du bénévolat et du secteur associatif**

On assiste à un retour de l'esprit communautaire pour permettre de lutter contre l'isolement des individus (EX : Associations de quartiers, les resto du cœur, la Croix-Rouge, etc.).

3) **La constitution de réseaux d'entraide où domine l'échange non-marchand**

L'émergence de ces réseaux montre bien que l'échange et l'entraide constituent des moyens de recréer du lien social entre les individus en échappant au traditionnel lien marchand où tout échange suppose une contrepartie en argent. La famille est un lieu important d'échange et de production non marchande à travers le bricolage, ou encore les aides au déménagement, etc. Toutefois, la famille n'est plus le lieu exclusif de ces entraides. En effet, des individus peuvent se regrouper localement pour s'échanger mutuellement des services ménagers, des réparations, des cours, etc. dans le but de créer entre eux des liens. C'est ce que l'on appelle un SEL (Système d'échange Local). Il ne s'agit pas d'un système totalement déconnecté de l'économie puisqu'il fonctionne avec une monnaie (Ex « le grain » ou « le caillou ») dont le seul rôle est de permettre l'échange de biens et de services.

4) **Des institutions traditionnelles qui s'adaptent...et dont le rôle doit être repensé...**

- **Le renouveau de la famille...** Des études sociologiques ont montré l'importance des liens de parenté, l'implication des grands parents grâce à l'allongement de la vie et l'augmentation des retraites, les solidarités familiales en direction des jeunes qui entrent plus tardivement sur le marché du travail ou qui sont touchés par le chômage.

- **De « nouvelles » communautés de croyants...** l'émergence des croyances parallèles (spiritisme, New-Age, sectes, etc.) montre le souhait des individus de se rattacher à une nouvelle conception du monde. D'autre part, on assiste à une recomposition de la religion catholique autour des communautés de laïcs qui s'investissent de plus en plus.
- **Métamorphoser le travail...** Nous l'avons vu, avec la crise des années 70 et la mondialisation de l'économie, le travail a changé de forme ; mais parce qu'il continue de créer du lien social il faut le préserver et renforcer son rôle.

Tout d'abord, au sein de l'entreprise, on ne peut nier que l'intérêt particulier de l'individu conduit ses actions. Toutefois, le travail nécessite de s'associer aux autres pour mener à son terme un projet. Ce faisant, il amène à former avec les autres des liens de solidarité.

Ensuite, certains s'accordent à dire qu'il faut refuser la création de travaux réservés aux exclus (EX : les CES) sous peine d'amplifier le dualisme de la société.

Enfin la politique de RTT cherche à créer et à préserver des emplois afin de garantir au plus grand nombre de personnes un lien avec la production : lien qui crée du lien social !

- **Quel rôle pour l'Etat ?**

Si l'Etat participe de manière active aux politiques de l'emploi, notamment à travers la RTT, il doit rester également présent dans la lutte contre l'exclusion.

Depuis la fin des années 1980, on assiste au développement des politiques d'insertion, favorisant la prise en charge et la reconnaissance des exclus. On a développé de nouvelles expériences souvent en collaboration avec le local, comme le Développement Social des Quartiers (DSQ) ou les Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP). Par ailleurs, la création de la Délégation Interministérielle à la Ville (DIV) en 1988 et d'un ministère de la ville en 1991, a permis une meilleure cohérence de l'ensemble des dispositifs.

La priorité donnée à l'insertion s'est également affirmée avec la mise en place du Revenu Minimum d'Insertion (RMI). L'obtention du RMI est cependant soumise à la condition d'une participation aux activités d'insertion proposées. Toutefois, la plupart des « RMIstes » ne parviennent pas à sortir durablement de leur situation. La mise en place du RMI, comme de la politique d'insertion dans son ensemble, a l'avantage de privilégier l'aspect local. Mais il ne s'agit que d'un accompagnement, la volonté étant de responsabiliser l'individu dans la recherche d'une meilleure intégration sociale pour permettre de nouer des liens sociaux.

L'Etat providence devient alors un État partenaire qui, à travers les groupes intermédiaires, collectivités, associations mais également des institutions traditionnelles comme la famille, vise à préserver la cohésion sociale et à constituer à nouveau, dans une période marquée par l'exclusion, du lien social.

Ces réflexions sur un nouveau rôle de l'État amènent certains, à repenser la protection à travers l'idée d'une allocation universelle. Il s'agirait d'un revenu minimum versé à tous, suffisant pour vivre mais relativement bas pour continuer à apprécier l'utilité économique et social du travail. Je livre cette proposition à votre réflexion...

Quoiqu'il en soit, les multiples réactions que suscitent la question de l'exclusion en France soulèvent encore bien d'autres interrogations : Le travail doit-il être au cœur du lien social ? Le lien politique ne serait-il pas plus important pour générer du lien social ? La société ne tient-elle pas d'abord parce que les individus décident tous ensemble des règles qui régissent leur vie en société, c'est à dire la Constitution, les lois, des modalités de fonctionnement de la démocratie ? En d'autres termes, la citoyenneté politique n'est-elle plus importante que la citoyenneté économique ??!

NOTE AU LECTEUR

Ce dossier constitue un effort de synthèse essentiellement réalisé à partir de deux ouvrages que sont :

- *L'enseignement de spécialité en SES*, Marie-Lise Fosse, Gérard Clérissi, CRDP des Pays de Loire, 1999.
- *Sciences Economiques et Sociales – Enseignement de Spécialité – Baccalauréat*, sous la Direction d'Alain Bruno, Editions Ellipses, 2001.

Se voulant le plus synthétique possible et visant à donner aux élèves une vision globale d'une approche théorique, ce travail peut paraître parfois partial et partiel mais je l'assume et t'invite, toi lecteur et toi collègue à me faire part de tes critiques car tout est éminemment perfectible.

Pour me faire part de vos éventuelles remarques vous pouvez m'écrire à :

Pascal.Bailly@ac-grenoble.fr

Pascal Bailly – Professeur de Sciences Economiques et Sociales – Lycée A. Croizat – MOUTIERS (73)